

BENOIT HAMON

MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES, CHARGE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET DE LA CONSOMMATION

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 17 mars 2014 N° 1150

Benoît HAMON salue la mémoire de Marc BLONDEL, grande figure du syndicalisme français, homme engagé et de conviction

Le ministre délégué à l'Economie sociale et solidaire et à la Consommation rend hommage à l'homme de combat, artisan de l'unité contre le Plan Juppé de 1995, qui avait permis la sauvegarde des principes de l'ordonnance de 1945 qui fondent la Sécurité sociale.

Libre penseur, Marc BLONDEL était pétri des principes qui forment le socle de notre République ; il inscrivait son action dans la défense de la laïcité face aux tenants d'un communautarisme destructeur des droits des salariés.

Pour Benoît HAMON: « Par son attachement à la Sécurité Sociale, par son combat pour la libre pensée et la laïcité, et par le souci permanent qu'il avait d'inscrire l'action de son organisation en totale indépendance des partis politiques, dans le cadre de la Charte d'Amiens de 1906, Marc BLONDEL fut l'un des acteurs majeurs de notre histoire sociale. Face aux coups de boutoir de la droite, il fut l'artisan de l'unité et l'inoxydable bouclier des droits des salariés. »

Benoît HAMON prend part à la tristesse de ses proches. Il présente à Jean-Claude MAILLY et à la Confédération Générale du Travail – Force ouvrière ses très sincères condoléances.

Contact presse:

Cabinet de Benoît HAMON: 01 53 18 41 04

